



N° 54 – SEPTEMBRE 2016 – COMMUNICATIONS STATISTIQUES

ENQUÊTE SUR LES FAMILLES ET LES GÉNÉRATIONS 2013

RÉSULTATS POUR LE CANTON DE GENÈVE

IMPRESSUM

ÉDITION

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Roland Rietschin, directeur

RÉDACTION

Chiara D'Aiuto

COMPOSITION ET MISE EN PAGE

Coralie Casalino

PHOTO COUVERTURE

Yasmine Stoll

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève

TIRAGE

150 exemplaires

PRIX

10 F

© OCSTAT, Genève 2016. Reproduction autorisée avec mention de la source

ISSN

1422 - 4585

RENSEIGNEMENTS

Centre de documentation : de 9h à 12h et de 14h à 17h (vendredi : 16h) ou sur rendez-vous

Tél. +41 22 388 75 00

statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

CHARTRE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE DE LA SUISSE

L'OCSTAT s'est engagé à respecter la chartre dans la conduite de ses activités statistiques.

LÉGENDE DES SIGNES

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

ENQUÊTE SUR LES FAMILLES ET LES GÉNÉRATIONS 2013

SOMMAIRE

Préface du bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV)	4
1. Parentalité et vie de couple	6
1.1 Parentalité	6
1.2 Vie de couple	7
2. Enfants	8
2.1 Partage des tâches consacrées aux enfants	8
2.2 Grands-parents	8
2.3 Accueil extrafamilial	8
3. Attitudes	9
3.1 Solidarité intergénérationnelle	9
3.2 Famille	9
3.3 Rôles dévolus aux femmes et aux hommes	11

PRÉFACE

L'année 2016 marque les 35 ans de l'inscription du principe de l'égalité dans la Constitution fédérale et les 20 ans de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg), qui permet de concrétiser l'article constitutionnel dans le domaine de la vie professionnelle.

Dans le cadre de ce double anniversaire, le bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV) a lancé une campagne globale d'information et de sensibilisation à l'égalité au travail. Par ailleurs, l'office cantonal de la statistique (OCSTAT) vient d'exploiter une enquête qui aborde un des thèmes clés que recouvre la LEg, à savoir la conciliation des vies professionnelle et privée.

Ces résultats, représentatifs de la réalité genevoise, laissent entrevoir la persistance de stéréotypes de sexe, qui ont été intégrés par les femmes, par les hommes ainsi que toute la société. Des stéréotypes qui alimentent les représentations des rôles traditionnels des femmes et des hommes. Si les premières sont associées à la maternité, les seconds sont associés à la carrière, avec pour conséquence que le fait d'avoir des enfants pèse encore davantage sur la carrière des femmes que sur celle des hommes.

Bien que de plus en plus actives professionnellement, les femmes sont surreprésentées parmi les personnes travaillant à temps partiel, alors que la grande majorité des hommes sont employés à temps plein. Du modèle traditionnel bourgeois où les femmes étaient professionnellement inactives et les hommes travaillaient à plein temps, nous sommes passés au modèle dit contemporain bourgeois. Cette enquête montre que ce modèle est perçu par une partie importante de la population genevoise comme un idéal pour organiser la vie familiale et professionnelle dans une famille avec enfants en âge préscolaire.

L'image traditionnelle des hommes « pourvoyeurs de ressources » et de la mère, au moins partiellement, « au foyer » demeure, bien qu'elle comprenne d'importants risques en termes de discriminations. En effet, les stéréotypes sur lesquels elle repose justifient en partie que les femmes s'occupent davantage des tâches ménagères, que ce soit à elles que revient la charge éducative et notamment la responsabilité de s'occuper de leurs enfants en cas de maladie. Ce faisant, ils nourrissent les discriminations des femmes à l'embauche et à la promotion et limitent des hommes dans leur envie de s'investir davantage dans la sphère familiale.

Les résultats de cette enquête permettent d'établir que des stéréotypes de sexe perdurent au niveau des représentations de ce que doit être un homme, de ce que doit être une femme, de ce que doit être une famille idéale. Ces images, qu'il s'agisse du modèle d'organisation familiale, de l'idée qu'un enfant en âge préscolaire souffre si sa mère travaille ou encore qu'un enfant ne pourrait être heureux dans un couple du même sexe, ont été en grande partie inconsciemment intégrées et contribuent à reproduire des schémas inégalitaires et normés, notamment dans la vie professionnelle.

Ainsi, si le degré de satisfaction dans l'attribution et le partage des tâches est quasi identique pour les femmes et pour les hommes, ce n'est pas parce que les femmes aiment « naturellement » plus les tâches ménagères, mais parce qu'elles ont appris et intégré les stéréotypes selon lesquels elles sont la « domina dans le domus », soit que ces tâches leur reviennent en priorité. Ce constat, et plus globalement les statistiques qui sont présentées ici, confirment l'importance des différentes actions entreprises depuis des années à Genève et de la mission du BPEV : questionner ce qui paraît aller de soi, déconstruire le système de genre, les stéréotypes et les normes, sensibiliser à l'impact de ces derniers pour mieux définir les moyens de prévenir les discriminations et promouvoir une égalité dans les faits.

Madame Colette Fry, directrice,
Bureau de la promotion de l'égalité entre
femmes et hommes et de prévention des
violences domestiques (BPEV)



ENQUÊTE SUISSE SUR LES FAMILLES ET LES GÉNÉRATIONS (EFG)

Descriptif

L'enquête sur les familles et les générations (EFG) est une enquête quinquennale par échantillonnage, introduite pour la première fois en 2013 par l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le cadre du recensement de la population modernisé. Elle vise notamment à fournir des informations sur la vie familiale, les opinions, ainsi que les relations entre les générations.

Déroulement

L'EFG est menée dans l'ensemble du pays, auprès d'un échantillon représentatif de la population. L'univers de base est constitué de la population résidente permanente âgée de 15 à 79 ans et vivant dans un ménage privé. Les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leur famille ne font pas partie du champ de l'enquête.

L'enquête se déroule en deux temps. Les participants répondent à des questions par téléphone, puis remplissent, en ligne ou par écrit, un questionnaire complémentaire.

Dans l'ensemble du pays, 17 288 personnes ont participé à l'enquête. L'échantillon de base étant insuffisant pour permettre une exploitation à l'échelon du canton, son élargissement a été opéré afin de disposer de résultats représentatifs. Au final, 1 567 personnes ont été interrogées dans le canton de Genève.

Qualité des données

Comme pour toute enquête par échantillonnage, les résultats de l'EFG sont des estimations qui comprennent une marge d'erreur. Des intervalles de confiance (au niveau de confiance de 95 %) sont calculés afin de rendre compte de la précision des résultats. Les valeurs reposant sur moins de 30 réponses sont présentées avec des astérisques dans les graphiques ; elles doivent être considérées avec réserve.

1. PARENTALITÉ ET VIE DE COUPLE

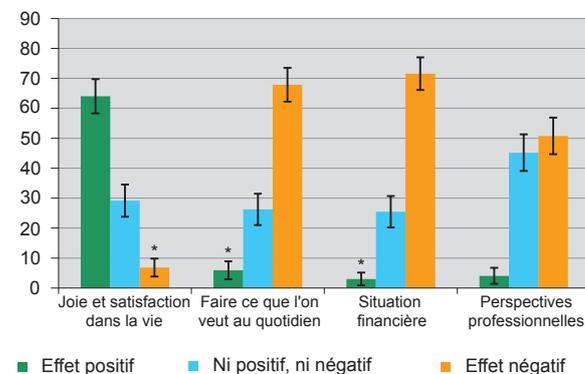
1.1 Parentalité

L'enquête sur les familles et les générations (EFG) ne permet pas de comparer directement le nombre d'enfants souhaités avec le nombre d'enfants effectivement mis au monde au terme de l'âge fécond. Cependant, bien qu'une génération sépare ces deux groupes, il est possible de rapprocher le nombre d'enfants qu'ont eu des personnes qui ne sont plus en âge de procréer avec le nombre d'enfants désirés par les plus jeunes qui n'en ont pas.

L'écart entre souhait d'enfants et naissance effective est important : les personnes ont moins d'enfants qu'elles ne le souhaitent. Dans le canton, parmi les hommes et les femmes âgés de 20 à 29 ans n'ayant pas encore d'enfant, 88 % envisagent d'avoir deux enfants ou plus. Dans les faits, parmi les personnes âgées de 50 à 59 ans, 62 % ont eu deux enfants ou plus. Il n'y a pas de différence selon le sexe ou le niveau de formation des répondants. Les résultats pour le canton de Genève ne sont pas significativement différents des résultats établis pour la Suisse dans son ensemble.

A Genève, environ deux tiers (64 %) des personnes âgées de 20 à 39 ans pensent qu'un (autre) enfant augmenterait la joie et la satisfaction que leur procure la vie (Suisse : 53 %). Cependant, l'arrivée d'un enfant revêt également des aspects négatifs. Près de 70 % pensent qu'avoir un (autre) enfant réduirait leurs possibilités de faire ce qu'ils veulent au quotidien (Suisse : 60 %) et 72 % estiment que cela péjorerait leur situation financière. Enfin, la moitié des personnes considèrent qu'un (autre) enfant limiterait leurs perspectives professionnelles. Concernant ce dernier point, la différence est significative entre hommes et femmes : si deux tiers des femmes le pensent, la proportion est plus faible parmi les hommes, sans être toutefois négligeable (37 %).

Effet de la naissance d'un (autre) enfant, en 2013 (1) (2) G 01
Répartition en % Canton de Genève



(1) Personnes âgées de 20 à 39 ans.

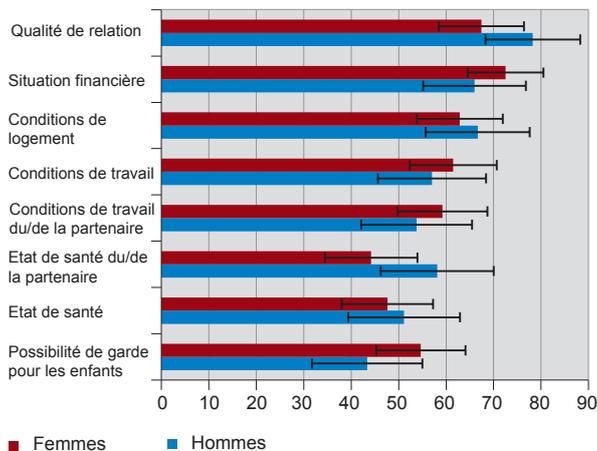
(2) Les valeurs signalées par un astérisque reposent sur un effectif réduit et doivent être considérées avec réserve.

Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

La qualité de la relation avec le partenaire est le facteur le plus partagé par les répondants dans la décision d'avoir un (autre) enfant. En effet, pour 73 % des personnes interrogées, leur relation avec le/la partenaire revêt une importance dans la décision d'avoir un (autre) enfant. La situation financière joue aussi un rôle pour 69 % des répondants. Les autres facteurs majoritairement évoqués sont les conditions de logement (65 %) et de travail (59 %).

Par rapport aux résultats observés au plan national, les conditions de travail (Genève : 59 % ; Suisse : 48 %), les conditions de travail du partenaire (Genève : 57 % ; Suisse : 45 %) et les conditions de logement (Genève : 65 % ; Suisse : 49 %) sont des facteurs qui importent relativement plus pour les Genevois que pour les Suisses¹. A Genève, un taux de chômage élevé et un marché du logement tendu contribuent sans doute aux différences observées ici avec la Suisse dans son ensemble.

Part des personnes indiquant que le facteur joue un rôle dans la décision d'avoir un (autre) enfant, selon le sexe, en 2013 (1) G 02
En % Canton de Genève



(1) Personnes âgées de 20 à 39 ans.

Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

¹ Dans la présente publication, les termes de « Genevois » et de « Suisses » sont équivalents à « personnes résidant dans le canton de Genève » et à « personnes résidant en Suisse ».

1.2 Vie de couple

A Genève, parmi les couples âgés de 20 à 64 ans², 23% font appel à une aide payante pour les tâches ménagères (Suisse : 13%).

Les ménages à Genève

En 2013, le canton de Genève compte 189 260 ménages privés – ménages correspondant à une personne vivant seule ou un groupe de personnes vivant dans le même logement – dans lesquels se répartissent 424 520 personnes. Les couples avec ou sans enfants constituent près de la moitié des ménages privés (49 %) et les familles monoparentales 8%.

Dans la majorité des couples genevois, les femmes assument seules les tâches ménagères au sein du ménage (54%). Cette proportion est de 67% en Suisse, soit 13 points de pourcentage de plus qu'à Genève. Dans le canton, dans 34 % des cas, les deux partenaires se répartissent les tâches et les hommes s'en occupent seuls dans 7 % des cas.

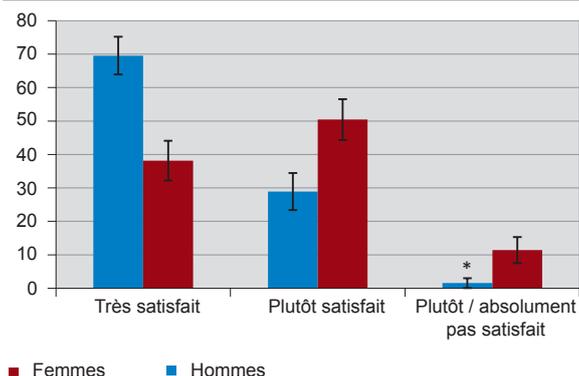
Le partage des tâches dépend du modèle d'activité professionnelle du couple. Lorsque la femme ne travaille pas et que l'homme travaille à plein temps, les tâches sont accomplies par la femme dans 77% des cas. Lorsque les deux travaillent à plein temps, la répartition

est un peu plus égalitaire : si le couple se partage les tâches ménagères dans 49% des cas, les femmes s'en occupent tout de même seules dans 38% des cas.

La présence d'enfants dans le ménage influe aussi sur la répartition des tâches. Dans les ménages avec enfants, les femmes se chargent plus souvent seules des tâches ménagères (57%) que dans les ménages sans enfant (44%).

La quasi-totalité des personnes (94%) se déclarent satisfaites du partage des tâches ménagères ; les hommes plus que les femmes (98% contre 89%). Lorsque la répartition des tâches est égalitaire, la totalité des personnes sont satisfaites. Les femmes sont proportionnellement moins satisfaites (82%) quand elles se chargent seules des tâches ménagères.

Degré de satisfaction quant au partage des tâches ménagères, selon le sexe, en 2013 (1) (2)
Répartition en % Canton de Genève



- (1) Couples âgés de 20 à 64 ans.
(2) Les valeurs signalées par un astérisque reposent sur un effectif réduit et doivent être considérées avec réserve.

Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

² Couples dont les deux membres sont âgés de 20 à 64 ans.

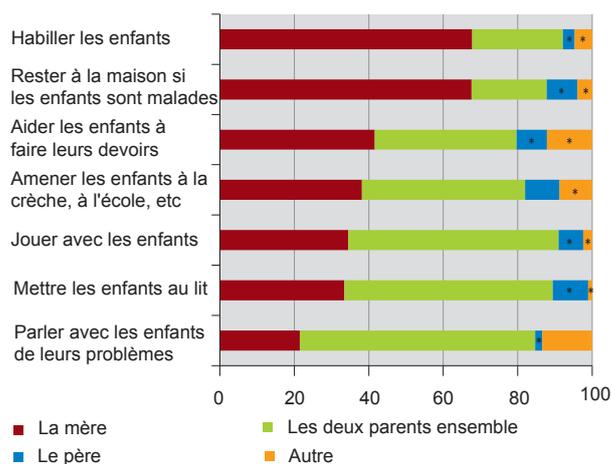
2. ENFANTS

2.1 Partage des tâches consacrées aux enfants

A Genève, au sein des couples avec enfants de 0 à 12 ans, c'est principalement la mère qui s'occupe des enfants. C'est elle qui le plus souvent « reste à la maison quand les enfants sont malades » (68 %) ou « habille les enfants » (68 %). Les tâches consistant à « parler avec les enfants de leurs problèmes » ou à « jouer avec les enfants » sont en général partagées au sein du couple : les parents s'en chargent ensemble dans, respectivement, 63 % et 56 % des cas. A noter que dans la plupart des couples, le taux d'activité de l'homme est plus élevé que celui de la femme.

A l'échelon suisse, « rester à la maison quand les enfants sont malades », « jouer avec les enfants » et « emmener les enfants à la crèche/école » sont des activités plus fréquemment assumées uniquement par la mère qu'à Genève : respectivement 78 %, 44 % et 48 %, contre 68 %, 34 % et 38 %.

Répartition du partage des tâches consacrées aux enfants, en 2013 (1) (2) G 04
En % Canton de Genève



(1) Ménages avec enfant de 0 à 12 ans.

(2) Les valeurs signalées par un astérisque reposent sur un effectif réduit et doivent être considérées avec réserve.

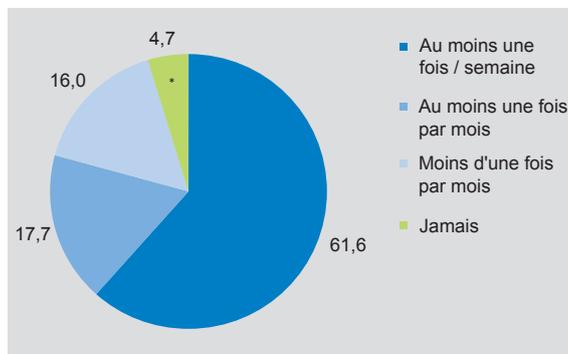
Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

Dans le canton, la répartition des tâches consacrées aux enfants convient à la quasi-totalité des parents (94 %).

2.2 Grands-parents

La majorité des grands-parents âgés de 50 à 79 ans voient leurs petits-enfants, quel que soit l'âge de ceux-ci, au moins une fois par semaine (62 %). La proportion diminue avec l'avancée en âge du plus jeune petit-enfant. Lorsque le plus jeune a moins de 6 ans, elle atteint 72 % et elle passe à 51 % lorsque le plus jeune petit-enfant est âgé de plus de 6 ans. Par ailleurs, 20 % des grands-parents gardent un ou plusieurs petits-enfants au moins une fois par semaine.

Répartition de la fréquence des contacts personnels entre grands-parents et petits-enfants, en 2013 (1) (2) G 05
En % Canton de Genève



(1) Grands-parents âgés de 50 à 79 ans.

(2) Les valeurs signalées par un astérisque reposent sur un effectif réduit et doivent être considérées avec réserve.

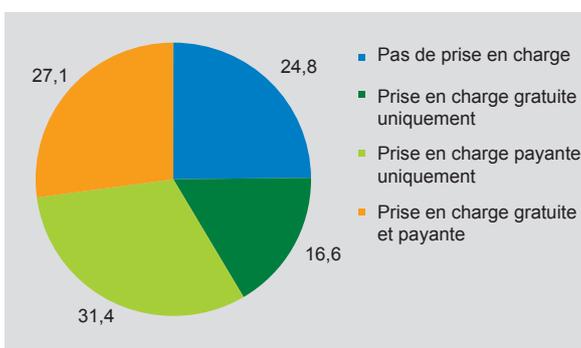
Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

2.3 Accueil extrafamilial

Trois quarts des ménages avec enfants âgés de moins de 12 ans font appel à un accueil extrafamilial (Suisse : 67 %). Les Genevois recourent moins souvent que les Suisses à une prise en charge gratuite uniquement – par exemple, grands-parents ou connaissances – (Genève : 17 % ; Suisse : 28 %) et, à l'inverse, ils adoptent plus souvent une prise en charge payante uniquement (Genève : 31 % ; Suisse : 20 %).

Les types de garde payante les plus répandus à Genève sont la crèche/garderie (23 %) ou l'accueil parascolaire/continu (32 %).

Répartition de l'accueil extrafamilial pour les enfants, selon le type de prise en charge, en 2013 (1) G 06
En % Canton de Genève



(1) Ménages avec enfant de 0 à 12 ans.

Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

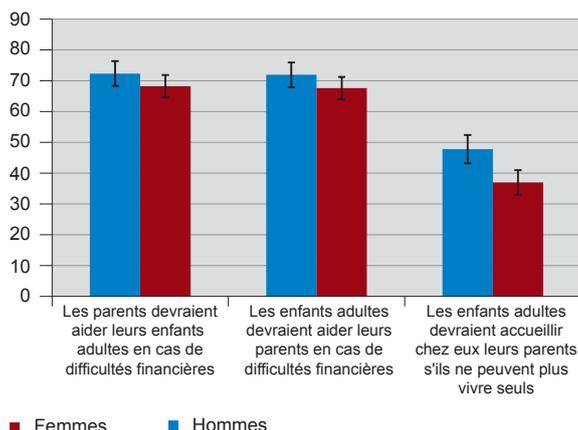
3. ATTITUDES

3.1 Solidarité intergénérationnelle

Dans le canton, 70% des personnes estiment que « les parents devraient aider leurs enfants adultes en cas de difficultés financières ». La même proportion de personnes pensent que « les enfants adultes devraient aider leurs parents en cas de difficultés financières ». Si la proportion de personnes d'accord avec la première affirmation est similaire dans toutes les classes d'âges, pour la deuxième affirmation, la proportion s'effrite avec l'avancement en âge. En effet, 77% des personnes de moins de 45 ans sont d'accord, contre 65% parmi les 45-64 ans et 60% parmi les 65 ans ou plus.

Les deux affirmations précitées sont plus souvent approuvées à Genève (70% et 70%) qu'en Suisse (59% et 57%).

Affirmations sur la solidarité intergénérationnelle G 07
Part des personnes d'accord, selon le sexe, en 2013 (1)
En % Canton de Genève



(1) Personnes tout à fait et plutôt d'accord.

Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

L'affirmation selon laquelle les enfants adultes devraient accueillir chez eux leurs parents si ces derniers ne peuvent plus vivre seuls récolte 42% d'avis favorables. Les femmes sont relativement moins nombreuses à l'approuver que les hommes (37% contre 48%). La proportion de personnes soutenant cette idée est plus importante parmi les 15 - 24 ans (57%) que parmi les 65 ans ou plus (22%). Ici aussi, les Genevois se montrent plus favorables à cette proposition que les Suisses (30%).

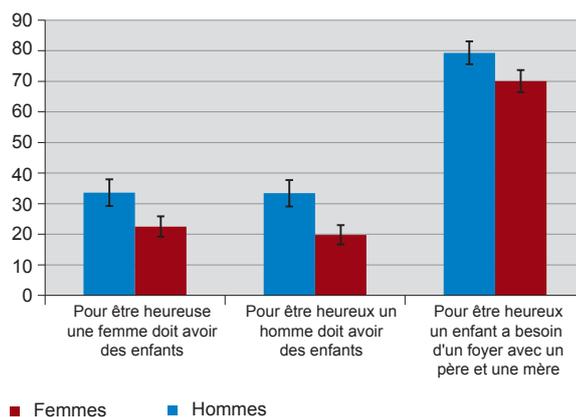
3.2 Famille

Avoir un enfant rend-il heureux ?

A Genève, près de trois personnes sur dix (28%) sont d'accord avec l'affirmation « pour être heureuse une femme doit avoir des enfants » (hommes : 34% ; femmes : 23%). Une part similaire (26%) est d'accord avec l'affirmation « pour être heureux un homme doit avoir des enfants » (hommes : 33% ; femmes : 20%). Les femmes sont donc moins nombreuses à accepter l'assertion qu'un homme ou une femme doit avoir des enfants pour être heureux/heureuse.

Au niveau suisse, les proportions sont plus faibles : respectivement, 15% et 14% des personnes sont d'accord avec l'assertion qu'une femme ou un homme doit avoir des enfants pour être heureuse/heureux.

Affirmations sur les enfants et la famille G 08
Part des personnes d'accord, selon le sexe, en 2013 (1)
En % Canton de Genève



(1) Personnes tout à fait et plutôt d'accord.

Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

Par ailleurs, à Genève, trois quarts des personnes se reconnaissent dans l'affirmation « pour être heureux un enfant a besoin d'un foyer avec un père et une mère ». Les hommes (79%) y sont plus souvent favorables que les femmes (70%), les Genevois (75%) que les Suisses (61%), et les personnes âgées de 65 ans ou plus (89%) que les plus jeunes (71%).

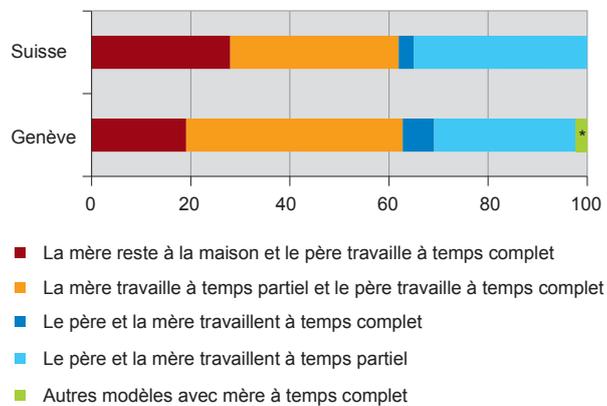
Vie familiale et professionnelle

A Genève, l'activité professionnelle est perçue, tant par les hommes (87 %) que par les femmes (87 %), comme un moyen de préserver son indépendance. Au niveau suisse, la proportion de personnes d'accord avec cette affirmation est nettement inférieure : 72 %.

Par ailleurs, à Genève, 42 % des personnes pensent qu'un enfant en âge préscolaire souffre si sa mère travaille.

Enfin, six personnes sur dix (61 %) sont d'accord avec l'idée selon laquelle un enfant souffre si son père travaille trop. A l'échelon national, la proportion est légèrement plus élevée (65 %).

Organisation de la vie familiale et professionnelle dans les familles avec enfants en âge préscolaire
Répartition des modèles considérés comme idéaux, en 2013 (1)
En % Canton de Genève



(1) Les valeurs signalées par un astérisque reposent sur un effectif réduit et doivent être considérées avec réserve.

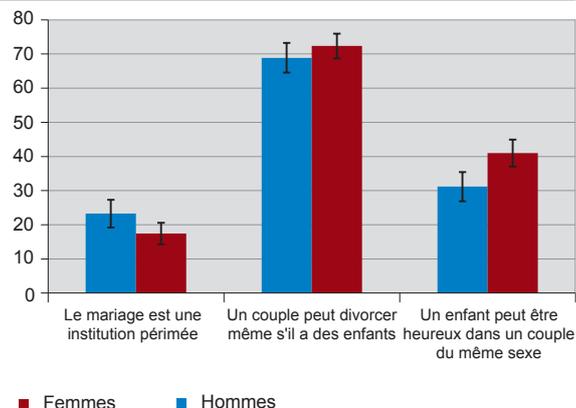
Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

Formes familiales

A Genève, deux personnes interrogées sur dix estiment que le mariage est une institution périmée. La proportion est identique au niveau suisse.

Le divorce, quant à lui, est relativement bien accepté : 71 % pensent qu'un couple peut divorcer même s'il a des enfants. La proportion est inférieure à l'échelon suisse (57 %).

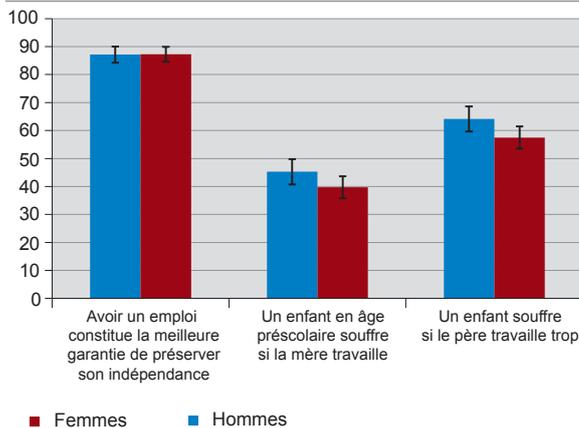
Affirmations sur les formes familiales
Part des personnes d'accord, selon le sexe, en 2013 (1)
En % Canton de Genève



(1) Personnes tout à fait et plutôt d'accord.

Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

Affirmations sur la vie familiale et l'activité professionnelle
Part des personnes d'accord, selon le sexe, en 2013 (1)
En % Canton de Genève



(1) Personnes tout à fait et plutôt d'accord.

Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

Pour 44 % des personnes, le modèle considéré comme idéal pour organiser la vie familiale et professionnelle dans une famille avec enfants en âge préscolaire (0-4 ans) est « la mère à temps partiel et le père à temps complet ». Viennent ensuite les modèles suivants : « les deux parents à temps partiel » (29 %), « la mère au foyer et le père à plein temps » (19 %) puis « le père et la mère à plein temps » (6 %). Le modèle « la mère au foyer et le père à plein temps » est plus souvent cité par les hommes que par les femmes (23 % contre 15 %), par les personnes âgées de 65 ans ou plus (33 %) que par les plus jeunes (16 %).

Au niveau suisse, les modèles les plus souvent cités sont « les deux parents à temps partiel » (35 %) et « la mère à temps partiel et le père à temps complet » (33 %).

A Genève, plus du tiers des répondants (36 %) adhère à l'affirmation « un enfant peut être heureux dans un couple du même sexe ». Les hommes et les plus âgés sont cependant plus réticents : 31 % des hommes l'approuvent, contre 41 % parmi les femmes ; 24 % parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus, contre 51 % des 15 - 24 ans.

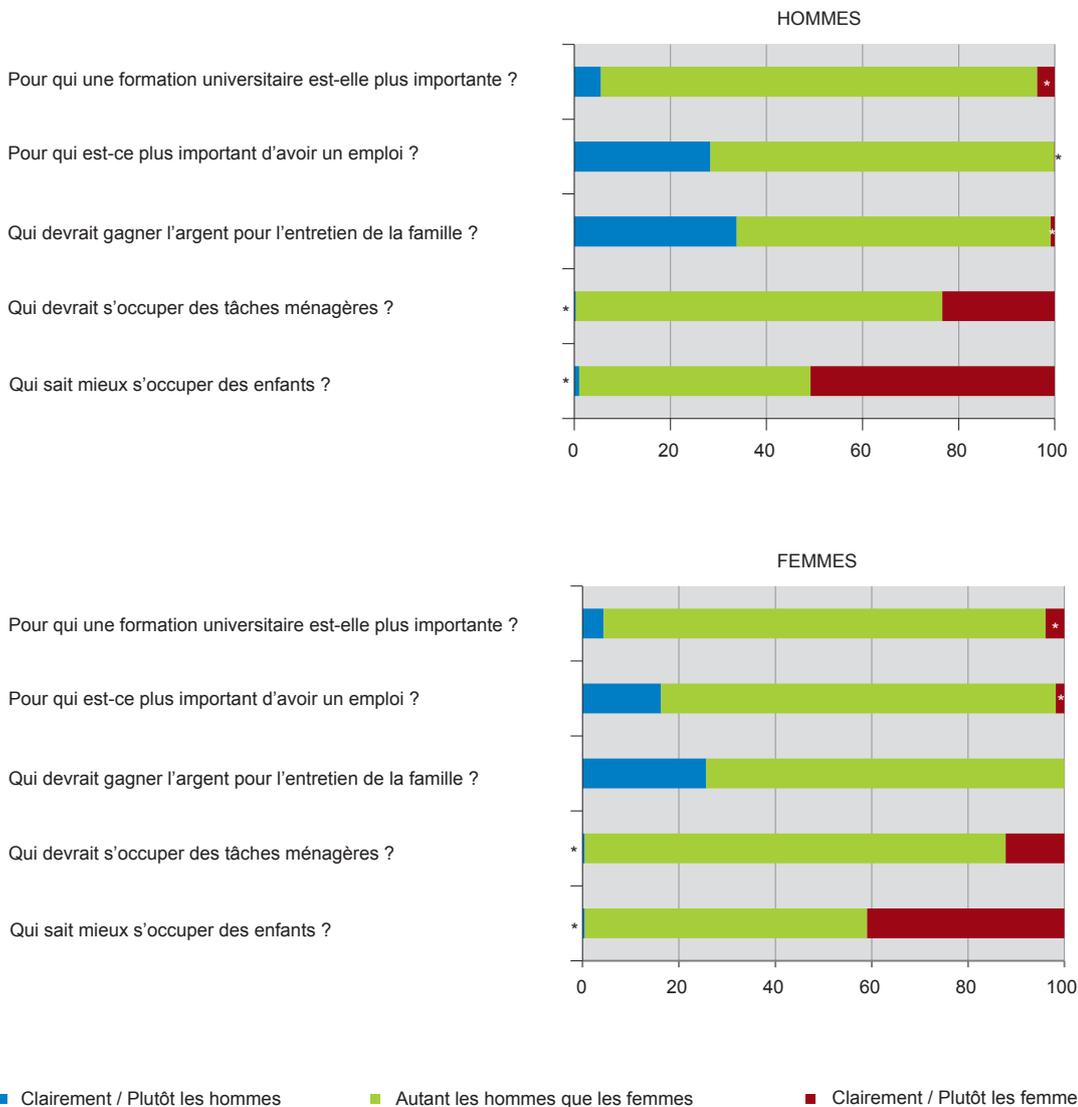
3.3 Rôles dévolus aux femmes et aux hommes

Aux questions concernant la répartition des rôles hommes/femmes, la réponse « autant les hommes que les femmes » est à chaque fois la plus répandue. Néanmoins, certains rôles restent « genrés ». A Genève, 38 % des répondants pensent que les tâches de garde des enfants sont l'apanage des femmes. Deux sur dix (18 %) attribuent à la femme les tâches ménagères. A l'inverse, trois personnes sur dix affirment que ce sont les hommes qui doivent subvenir aux besoins financiers de leur famille et 22 % pensent qu'il est plus important pour l'homme d'avoir un emploi.

Les hommes sont proportionnellement plus nombreux à penser que ce sont eux qui doivent assumer l'entretien financier de la famille (34 % contre 26 % parmi les femmes) ou qu'il est plus important pour l'homme d'avoir un emploi (28 % contre 16 % parmi les femmes). Ils sont 23 % à penser que les tâches ménagères doivent être gérées par les femmes (femmes : 12 %). Enfin, 51 % des hommes affirment que ce sont les femmes qui savent mieux s'occuper des enfants (femmes : 41 %).

Tous sexes confondus, les personnes âgées de 65 ans ou plus ont des opinions plus traditionnelles sur certains points. Ils adhèrent plus fréquemment à l'idée que c'est l'homme qui doit entretenir financièrement sa famille (46 %) ou qu'un emploi est plus important pour l'homme (34 %), contre respectivement 26 % et 19 % pour les moins de 65 ans.

Cette vision plus traditionnelle de la famille se retrouve à l'échelon suisse. Les répondants jugent que c'est l'homme qui doit subvenir aux besoins financiers de sa famille (39 % contre 30 % à Genève). Trois Suisses sur dix affirment que les tâches ménagères sont dévolues aux femmes, contre 18 % des Genevois. Enfin, 51 % estiment que les femmes savent mieux s'occuper des enfants (Genève : 46 %).



(1) Les valeurs signalées par un astérisque reposent sur un effectif réduit et doivent être considérées avec réserve.

Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

COLLECTION : **ANALYSES**

SÉRIE : **COMMUNICATIONS STATISTIQUES**

NUMÉROS PARUS

- 2007 32 Enquête internationale sur la littératie et les compétences des adultes (ALL), 2003
Principaux résultats pour le canton de Genève
- 33 Les revenus à Genève en 2003
Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire
- 34 Les salaires en Suisse et dans les cantons, de 1994 à 2004
Analyse comparative de leurs déterminants
- 2008 35 Vingt ans de développement économique dans le canton de Genève
- 36 Un portrait des communes du canton et des quartiers de la ville de Genève
Logements, ménages et revenus
- 37 Mariages et divorces
Evolution selon quelques déterminants socio-démographiques
- 2011 38 Les Genevois et leur santé
Enquête suisse sur la santé 2007
- 39 Projections démographiques pour le canton de Genève
Population résidante de 2010 à 2040
- 40 Salaires et main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève de 2000 à 2008
Résultats des enquêtes sur la structure des salaires 2000 à 2008
- 41 Statistique suisse de l'aide sociale
Résultats pour le canton de Genève en 2009
- 2012 42 La précarité à Genève dans une optique territoriale
- 43 Structure de l'emploi et salaires dans le secteur public à Genève
Résultats de l'enquête sur la structure des salaires (LSE) 2010
- 44 La culture à Genève : éléments statistiques
- 45 Les Genevois et le travail
Résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) 2000 - 2009
- 2013 46 La construction dans le canton de Genève
50 ans d'observation statistique
- 47 Mixité sociale et niveau de revenus dans le canton de Genève
- 2014 48 Les ménages dans le canton de Genève
Résultats du relevé structurel 2011
- 49 Revenu et fortune à l'âge de la retraite
Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire 2010
- 2015 50 Les Genevois et leur santé
Enquête suisse sur la santé (ESS), résultats comparés 1992 - 2012
- 2016 51 Conditions d'habitation en 2011 - 2013
- 52 La participation des étrangers aux élections communales de 2007 à 2015
- 53 Projections démographiques pour le canton de Genève
Population résidante de 2016 à 2040

PUBLICATIONS DE L'OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

COLLECTION DONNÉES GÉNÉRALES

Annuaire statistique

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève dans son ensemble, ainsi que les communes. L'annuaire couvre les 21 domaines de la statistique publique cantonale. Ouvrage de référence paraissant en novembre.

Mémento statistique

Synthèse de données essentielles sur le canton et les communes. Brochure annuelle gratuite, paraissant en juin, éditée avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGE).

Bulletin statistique mensuel

Bulletin mensuel de 15 pages, diffusé en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG). Choix des principales statistiques disponibles à une fréquence infra-annuelle. Disponible en format numérique seulement.

COLLECTION ANALYSES

Coup d'œil

Quatre pages d'informations synthétiques et rapides destinées au grand public; éclairage statistique sur des questions d'intérêt général.

Communications statistiques

Série consacrée à la diffusion, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire.

Etudes et documents

Série consacrée à la présentation des divers types d'études réalisées par l'OCSTAT : analyses périodiques ou ponctuelles, documents de référence, méthodologie.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel, complété d'un supplément annuel, présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève. Disponible en format numérique seulement.

INFORMATIONS STATISTIQUES

Résultats de statistiques ou d'enquêtes, mis en perspective par un commentaire concis, des graphiques et des tableaux de synthèse. Disponible en format numérique seulement.

OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

Synthèse annuelle et fiches thématiques.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

L'OCSTAT diffuse annuellement une trentaine de communiqués de presse (diffusion de résultats, annonce de publications).

SITE INTERNET

Ces publications sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'OCSTAT : <http://www.ge.ch/statistique>